



ANZAT LE LUGUET

Site web : www.anzat-le-luguet.fr

BULLETIN MUNICIPAL N° 50

Juin 2018

Le mot du maire

Le 6 juin a eu lieu la commémoration au monument du Bosberty en présence de Monsieur le Sous-Préfet d'Issoire, Madame la Conseillère départementale, Madame la Vice-Présidente de la communauté de communes des Hautes-Terres, Messieurs les représentants des Forces Armées et des Pompiers, Mesdames et Messieurs les anciens combattants, Mesdames et Messieurs les maires de plusieurs communes du plateau du Cézallier, ainsi que Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux et les habitants. Voici quelques lignes tirées de mon discours.

Mesdames-Messieurs,

Je vous remercie d'honorer ce moment de commémoration par votre présence.

Je remercie également les personnes qui ont participé à la préparation de ce moment : les secrétaires, les cantonniers, les conseillers municipaux en particulier Monsieur Pons. Je remercie la chanteuse-musicienne Fabienne Della Monica et les lecteurs et lectrices dont Madame le maire de la Godivelle, Marie Charlotte Niay et Lucie Pallut.

Comme cela est indiqué sur le monument, érigé en 1946, nous nous rappelons ici du passage de quelques 3000 personnes qui s'étaient engagées dans la lutte armée contre l'occupant nazi. Ce passage intensif a eu lieu pendant les mois d'Avril et Mai 1944 au moment de l'appel à la mobilisation des maquisards. Un des buts de cet appel était de retarder la remontée des troupes nazies vers le nord de façon à faciliter un éventuel débarquement. Nous savons que ce débarquement a finalement eu lieu le 6 juin 1944 d'où la date choisie pour ce moment de commémoration.

3000 personnes qui passent, en moins de 2 mois au même endroit, forcément dans nos campagnes, cela se sait. Et pourtant pas un ne s'est fait attraper ici, alors que l'endroit est loin d'être favorable aux cachettes et qu'il est même un bon endroit pour les passages d'avions. Non, c'est ailleurs qu'on eut lieu les exactions comme si ici personne n'avait rien dit. Ce qui, évidemment, ne doit pas être le cas ; mais des personnes veillaient à ce que tout reste discret. Ces personnes ont souvent étaient des femmes. En 2014, le Sénat avait organisé lors de la journée nationale de la Résistance (le 27 mai) un colloque ayant pour thème « femmes résistantes ». Lors de la journée nationale de 2015, la nation a rendu hommage à Mme Germaine Tillion et Mme Geneviève De Gaulle Anthonioz en les faisant entrer au Panthéon, l'année dernière en 2017, l'association Musée de la Résistance d'Anterrieux avec les Chemins de la Résistance ont organisé la 4^{ème} édition du parcours commémoratif avec pour thème les Femmes dans la Résistance dont voici quelques mots : « Venues de tous les horizons sociaux et portées par un devoir citoyen sans en avoir les droits... les Femmes dans la Résistance ont composé la masse de « l'armée des ombres » sans laquelle les actions de la Résistance n'auraient pu être menées. Elles ont hébergé des clandestins, caché des soldats alliés, servi de boîtes aux lettres, participé à l'organisation de réseaux, transporté des journaux clandestins, des armes et des explosifs, ont été membres de groupes armés et de maquis. Hier avaient lieu en Belgique les obsèques de deux femmes policières qui ont été assassinées pour ce qu'elles étaient : femmes et policières.

Le régime de Vichy hier, comme les mouvements terroristes d'aujourd'hui savent bien qu'une société où règne l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas propice à une idéologie de mort et ils veulent faire croire que la civilisation est une affaire d'hommes. Sachons leur tenir tête en rappelant sans cesse qu'il n'y a pas de civilisation vivante sans égalité et qu'il n'y aurait jamais eu de libération française sans l'action des femmes. Merci à elles.

Je souhaite à chacune et chacun un bon mois de Juin en espérant vous croiser le 9 juin au bal disco, le 16 juin aux journées de l'archéologie, le 17 juin à la grande fête du Cézallier ou le 29 juin pour le concert de la nuit des églises.

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).

Du 5 Mai 2018.

➤ **Achat voiture 4x4 :**

Lors du budget, le conseil municipal a voté la somme de 11 200 € pour l'achat d'un véhicule pour les employés techniques de la commune.

Après avoir effectué plusieurs recherches auprès de concessionnaire, un devis du Garage Charbonnel pour un Pick up Toyota, 115 000 kms, gasoil, 10 CV, année 2005, pour la somme de 10 900 € est retenu.

➤ **Achat étrave :**

Lors du budget, le conseil municipal a voté la somme de 13000 € pour l'achat d'une saleuse, d'une valeur de 6650.78 € TTC, qui a été commandée suite à la décision du conseil municipal du 13 décembre 2017, et d'une étrave ou d'une lame.

Après avoir effectué plusieurs recherches, le conseil municipal retient le devis du Garage Charbonnel pour une étrave SICOMETAL d'occasion, pour un montant de 4500 € HT.

➤ **Achat mobilier de bureau pour le secrétariat :**

Lors du budget, le conseil municipal a voté la somme de 4650 € pour l'achat de mobilier de bureaux du secrétariat de mairie et 130 € pour un onduleur. Après plusieurs consultations c'est la proposition de Bureau Service, qui a été retenu pour un montant global de 3946.50 € HT.

➤ **Travaux piste du Signal du Luguët :**

Lors du budget, le conseil municipal a voté la somme de 45 000 € pour la réfection de la piste du Signal du Luguët. Le montant envisagé des travaux étant supérieur à 25 000 €, il est nécessaire de faire une procédure adaptée. Après discussion, il est proposé de reprendre la piste là où elle est le plus abimée jusqu'à concurrence de la somme de 45 000 € TTC prévue au budget 2018. Le choix de l'entreprise fera l'objet d'un prochain vote.

➤ **Travaux pour le bâtiment de la Boulangerie :**

Un devis a été réalisé par l'entreprise Cubizolles pour un plafond coupe-feu avec une isolation pour un montant de 3880 € HT, peinture comprise. Le conseil municipal valide ce devis.

➤ **Achat de vélos électriques :**

Le conseil municipal valide le devis d'Auvercycle pour 5 vélos (4 femmes et 1 homme) pour un montant de 9276 € TTC afin d'augmenter le parc de location de la station de Parrot.

➤ **Achat de tables et chaises :**

Le conseil municipal décide de l'achat de mobilier pour la salle polyvalente. Les tables et chaises actuelles ont été achetées à SEMIO, et, propose d'acheter 12 tables identiques à celles de la salle polyvalente pour un montant de 963 € HT (chariot inclus) et 50 chaises pour un montant de 1012 € HT (avec un diable inclus) à SEMIO, pour un montant total de 2370 € TTC.

➤ **Achat d'illuminations des fêtes de fin d'année :**

Suite à la discussion lors de la séance du conseil municipal du 3 mars 2018, l'entreprise Vernet Bossier et l'entreprise Crélight sont venus sur la commune et proposent, pour commencer d'installer des illuminations dans les hameaux suivants : le Luguët, Anzat, Apcher et Vins-Haut. Le devis s'élève à 6600 € HT, soit 7920 € TTC dont 3202.80 € TTC pris en charge par le SIEG, restant à la charge de la commune la somme de 4717.20 €.

Ce qui s'est passé :

Dimanche 13 Mai : 30^{ème} randonnée.

L'épisode neigeux exceptionnel sur l'Auvergne a refroidi les plus téméraires, la randonnée fut écourtée.

Dimanche 13 Mai : Printemps des cimetières.

Malgré un froid glacial la visite a eu lieu dans le cimetière où le guide : monsieur le maire a parlé d'architecture des tombes.

Lundi 21 Mai : Journée du clocher.

La journée du clocher est un événement national créé en 2015, Anzat y participe pour la première fois en ouvrant son clocher au public. Une vingtaine de personnes a pu admirer l'ensemble de l'architecture du bâti supportant les 2 cloches de l'église. Les 2 cloches du beffroi datent de 1894 et proviennent de la refonte d'une cloche de 1642. Un bâti construit par nos cantonniers présentait 4 cloches dont la plus sculptée date de 1763 et provient de la région Touraine. Cette cloche est arrivée à Anzat en 1822 via un don. Les 3 autres proviennent vraisemblablement des 3 anciennes écoles de la commune.



Reprise du bail de bar restaurant « Les gentianes »

Le conseil municipal a statué pour les repreneurs du bar restaurant.
Les nouveaux gérants ouvriront le bar restaurant le vendredi 15 juin.
Numéro de téléphone est 06.26.84.29.42//04.73.89.11.69.

ANIMATIONS 2018

Juin :

Dimanche 3 Juin : Montée aux estives. 9h 30. (AMAS).

Mercredi 6 Juin : Commémoration au Bosberty du débarquement en Normandie. 10 h 30. Chanteuse Fabienne Della Monica.

Samedi 9 Juin : Bal disco. (CA).

Samedi 16 Juin : Journée de l'Archéologie. Les pierres sacrées. Abbé Perrier.

JM Pons 14 h. Salle polyvalente.

Dimanche 17 Juin : Grande fête du Cézallier. (Col de Vestizoux). Marché de producteurs du Cézallier. Ateliers divers. 9 h 17 h.

Vendredi 29 Juin : Quatuor Aouro "Nuits des églises». 20 h 30. Libre participation.

Juillet :

Dimanche 8 Juillet : Vide grenier. 8 h 17 h.

Salle polyvalente et autres lieux abrités si mauvais temps.

Mardi 10 Juillet : Animation champignons sur le marché nocturne d'Anzat. Place de l'église. 18 h 20 h.

Mercredi 11 Juillet : Découverte de la forêt.

Fabien Servol de l'ONF. Rdv 14 h 30 Salle polyvalente. Gratuit.

Dimanche 15 juillet : Fête de la montagne. Parrot. Marché de producteurs locaux, VTT rando, animations ski club de la Tour d'Auvergne. Concours de peinture. (PBC).

Vendredi 27 Juillet : Randonnée aquarelle avec Béatrice Avenel. Matériel fourni. Découverte du paysage avec l'œil du peintre, arrêts en divers points et tracé de lignes, ajout de couleurs : pour réaliser un carnet de voyage.

Rdv à 14 h30 à la salle polyvalente d'Anzat. Tarif 10 € ; www.lezagat.fr.

Réservations au 04 73 71 83 66.

Dimanche 29 Juillet au 25 Août : Exposition dans la grange d'Angèle au Luguët sur le thème : "Chemin faisant dans le Cézallier". Vernissage le 29 Juillet à 16 h.

Août :

Vendredi 3 Août : Nuit des étoiles, soirée Rock 20 h 30. 7€/5€ Starting blocks Flavie

Brossy. 23 H Observation des étoiles, club d'astronomie de Brassac les mines.

Jeu 16 Août : Projection publique du film

« Tempête sur les mauvents » (1950) avec Charles Vanel à 20 h 30 salle polyvalente . (Association Cézallier vallée de la Sianne). Gratuit. Libre participation.

Samedi 18 Août :

Exposition sur la gentiane : 9 h à 17 h. Découverte de la liqueur de gentiane et dégustation à 15 h. Maison des associations. Gratuit. (CidC).

Mardi 21 Août : Animation Majorette pendant le marché avec les *étoiles 63*. 18 h 30.

MARCHE NOCTURNE SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE

**TOUS LES MARDIS DU 3 JUILLET AU 21 AOÛT
2018 18 H 20 H.**